MOD_2020222

Commission MAS/FAM/Foyer de Vie en Alsace

Durée : 1 jour(s) *(2,50 heures)*

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Ces groupes thématiques ont pour objectifs de permettre aux professionnels :

- D'échanger avec leurs pairs sur les conditions dans lesquelles ils ont pu continuer à assurer leur accompagnement durant le temps de confinement
- De partager sur les modalités de la reprise progressive d'activité dans le contexte du déconfinement,
- De faire remonter et de partager les bonnes pratiques qui ont pu être mises en œuvre dans les établissements et services au regard de la poursuite de l'accompagnement,
- De partager leurs questionnements, leurs constats et leurs étonnements sur la période qu'ils viennent de vivre avec les personnes accompagnées et leurs proches aidants.

PUBLIC :

Professionnels cadres et non cadres des ESMS.

PREREQUIS :

CONTEXTE :

Alors qu'ils ont été confinés à leur domicile ou avec les résidents dans les établissements qui fonctionnaient encore, ou tandis qu'ils tentaient de maintenir un lien avec les personnes accompagnées à domicile et les familles, les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux n'ont pas toujours eu l'occasion d'échanger entre eux à la fois sur les difficultés d'exercer en période de crise, mais également sur les ressources mises en œuvre au sein des établissements et services et sur les capacités d'adaptation constatées chez les personnes en situation de handicap accueillies.

Déjà ressentis comme un besoin prégnant en temps « ordinaire », les échanges entre professionnels (cadres ou intervenants directs auprès des personnes) sur leurs expériences professionnelles revêtent une importance de premier ordre en période de crise, pour permettre aux professionnels de partager leur vécu, leurs réflexions et leurs interrogations. Ces moments d'interaction contribuent à prendre du recul sur les difficultés, s'inspirer d'initiatives d'autres ESMS et, au final, contribuer à préserver le sens de la mise en œuvre des missions pour les professionnels.

Dans le cadre de ses actions de soutien et d'accompagnement des ESMS, le CREAI propose de mettre à la disposition des professionnels des espaces d'échanges en visio-conférence sous forme de groupes thématiques à l'image des commissions thématiques qui ont lieu une fois par trimestre sur les territoires de la région Grand Est.

PROGRAMME :

Proposition d'une séance de visio-conférence d'une séance de 2H30, visant à traiter collectivement une thématique définie par le groupe.

Modalités d'inscription :
Inscription en ligne obligatoire.
Inscription préalable jusqu'à la fin de semaine précédant la réunion du groupe / Groupe composé au maximum de 10-12 personnes.

Conditions :
La participation à ces groupes d'échanges est gratuite et ouverte à tous les ESMS intéressés.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

MOD_2020222

MODALITES D'EVALUATION :

MODALITES D'INSCRIPTION :

Variable non renseignée

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour

Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com

Contact Formations INTRA : ✆ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ✆ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51